STABILISANT

# **Antitartre indice 40**





Acide métatartrique indice d'estérification 40 élaboré sous vide. Agent d'inhibition des précipitations tartriques.



## CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

- Formulation : Acide métatartrique indice d'estérification 40 élaboré sous vide (E353).
- Intérêt œnologique : Agent d'inhibition des précipitations tartriques. Empêche la cristallisation des sels de bitartrate de potassium.



## MODE D'EMPLOI

- Dissoudre dans 10 fois son poids d'eau froide et incorporer au vin de façon homogène, 24 à 48 heures avant la dernière filtration. Ne jamais utiliser d'eau chaude pour sa préparation. L'emploi sur vin trop froid peut provoquer un trouble.
- Dose d'emploi : 10 g/hL.
- Réglementation UE: dose maximale légale 10 g/hL.



## **SPÉCIFICATIONS**

#### **PHYSIQUES**

- Aspect et couleur : Cristaux blancs à ambrés
- Solubilité : Totale

### **CHIMIQUES**

- **Pureté** : > 99 % environ
- Sulfates : < 0.1 %
- Teneur en acide tartrique : >105% (après hydrolyse)

#### LIMITES

- Plomb : < 2 mg/kg
- Arsenic : < 3 mg/kg</li>
- Mercure : < 1 mg/kg</li>
- Métaux lourds (en Pb) : < 10 mg/kg</li>
- Cendres sulfuriques : < 0,1 %



## **CONDITIONNEMENT & CONSERVATION**

- Sachets de 1 kg (cartons de 15 kg) et sachets de 5 kg (cartons de 15 kg).
- Conserver dans son emballage d'origine hermétiquement clos, à l'abri de l'air et de l'humidité, dans un lieu frais, propre, sec et sans odeur. Respecter la DLUO inscrite sur l'emballage. Utiliser rapidement après ouverture.

GD/08-07-2021. Pour usage œnologique. Informations données à titre indicatif et en l'état actuel de nos connaissances, sans engagement ni garantie. Les conditions d'utilisation du produit sont soumises au bon respect de la législation et des normes en vigueur. Conforme au Règlement UE n°2019/934 (et ses modifications).